

PROMESSE DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE

2020

Vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage à un ou plusieurs établissements de la Sauvegarde des Yvelines habilités à la recevoir, nous vous invitons à remplir et nous renvoyer cette promesse de versement. Ceci nous permettra de vous accompagner dans cette démarche dès la parution des décrets et d'assurer un meilleur suivi de votre versement.

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale _____

SIREN _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____

Courriel _____

Personne à contacter _____

Fonction _____

VOTRE VERSEMENT

Cochez le nom de l'établissement de votre choix habilité à percevoir la taxe d'apprentissage	Indiquez le montant barème (maximum 13% de la taxe d'apprentissage 2020) que vous souhaitez reverser
<input type="checkbox"/> BUC Ressources / UAI EF 0783192W	
<input type="checkbox"/> I.M.E. Le Bel Air / UAI EF 0780986Y	
<input type="checkbox"/> Pôle Pédagogique de BUC / UAI EF 0780745L	
<input type="checkbox"/> Pôle Pédagogique et d'Insertion (P.P.I.) de Saint-Germain-en-Laye *	
<input type="checkbox"/> Théâtre Eurydice - E.S.A.T. *	

^(*) Ces établissements ne disposent pas de numéro U.A.I. (Unité Administrative Immatriculée). Il n'est pas obligatoire.

J'autorise la Sauvegarde des Yvelines à valoriser mon versement en publiant sur ses supports de communication (plaquettes, site internet, etc.) le nom et le logo de mon entreprise

MERCI DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT À

Aude Boulo - Sauvegarde des Yvelines
- Service taxe d'apprentissage
9 bis, avenue Jean Jaurès,
78000 Versailles
Tel : 06.12.63.35.71
Email : taxeapprentissage@seay.fr

Date et signature
Cachet de l'entreprise

